

RENCONTRE DES COMITÉS LOCAUX DES ATTAC D'EUROPE - Toulouse les 12 et 13 mai 2007

COMPTE-RENDUS des ATELIERS



Compte-rendu de l'Atelier n°1 : Construire l'Europe

Atelier présenté par: Robert Joumard Attac-Rhône, Franck Bernhardt Attac-Thuringe et Ricardo Gomez Attac-Madrid et coordinateur d'Attac Espagne
Modérateur : Annie Caillaudeau Attac Toulouse
Interprètes : Valérie Feliu Cooritrad, Carla Krügger Attac Berlin, Jobst Graeve Attac Paris Centre
Compte-rendu : Claude Bauhain, Cécile Gagneval

Les documents d'appui sont disponibles [ici](#).

1) Compte-rendu synthétique

Le contenu des trois exposés et des débats qui ont suivi était dense et nuancé, le compte-rendu n'en reprend que des points essentiels.

État des lieux : constat critique

- Déficit démocratique

Il est structurel. L'UE est une union de nations souveraines, mais la souveraineté des états est une fiction (ex. les directives européennes qui échappent à l'initiative des citoyens ainsi que leur application). L'Europe des nations a été une idée de génie pour s'affranchir du contrôle citoyen. Autre formulation du même constat : l'UE est constituée par des traités que chaque pays a signés, elle a donc une forme de confédération, mais les attributions qu'elle possède sont de type fédéral.

Les institutions mises en place par le capitalisme néo-libéral correspondent à un projet de délitement des états à tous les niveaux : OMC, ajustements structurels, Europe.

Les luttes institutionnelles sont à engager au niveau de l'Europe, car il n'est pas possible aujourd'hui de revenir à la souveraineté des états. Or le débat politique est centré sur les questions nationales. Il manque un espace public où l'ensemble des européens puissent débattre à un même moment sur le même thème.

- L'idée de l'Europe est différente selon les pays.

En Allemagne : démocratie représentative, avec peu ou pas d'opposition, participation électorale moins forte qu'en France, climat de résignation générale. L'idée de l'Europe est si populaire que les Allemands ne sont pas critiques sur le TCE. Le travail d'information est à faire. Le TCE a été ratifié par les deux chambres, mais pas par le Président (conformité avec la loi fondamentale en question) ce qui est occulté par les médias.

En Espagne : état très décentralisé, expérience d'autonomie (plus ou moins grande selon les domaines) des régions, des nations, avec une redistribution économique assurée par l'état.

Nicolas Malagardis d'Attac-Grèce souligne qu'il y a en Europe un en-deça et un au-delà du Danube pour lequel les informations ne sont pas ou mal diffusées (ex. les luttes d'étudiants en Grèce sont restées ignorées en France).

Les questions qui se posent

Sur la Constitution, les positions des différents pays et même celles des Attac sont différentes : Europe fédérale, confédérale avec plus ou moins d'autonomie des états, vision pan-européenne. Des scénarios sur l'Europe sont à construire.

Quel type de démocratie peut-on mettre en marche, quel équilibre démocratie représentative / démocratie participative ?

Que peut-on faire à partir de la situation présente, sans déni de réalité ?

Quelle méthode pour construire l'Europe ? Poursuivre l'intégration, mais la démocratie est-elle possible à 27, des coopérations renforcées, un noyau politique, des sous-ensembles régionaux ?

Pour construire un espace public européen sont à résoudre la question des langues (ou d'une langue commune) et celle de la nécessité de médias indépendants.

Les propositions

1) Pour construire une Europe politique, élaborer des scénarios sur ce que nous voulons, avec des visées

à court, moyen et long terme ;

2) Pour répondre au déficit démocratique, la légitimité est celle du peuple européen. La question : y a-t-il un peuple européen ? est un faux problème. C'est par les luttes que se construisent les peuples et les nations, en Europe, par les luttes contre les politiques néo-libérales. Des institutions sont nécessaires pour stabiliser les acquis de ces luttes, la constitution est une de ces institutions.

Un peuple est toujours traversé par des conflits, il en existe à l'intérieur des différents peuples et entre peuples européens.

Pour fonder un peuple, il faut un projet culturel, fondé sur les éléments communs d'une culture démocratique – à approfondir- et un projet politique, les deux se rejoignant.

3) Pour construire une Europe des citoyens, et donc un espace public européen :

- utiliser les questions actuelles pour mieux sensibiliser
- informer les citoyens
- influencer les députés locaux

4) Pour réintroduire la démocratie, nécessité d'une Constituante. Divergences sur l'opportunité d'une Constituante dans le rapport de forces actuel.

- Partir d'en bas, de la démocratie participative, définir le rapport représentatif/participatif.

5) Rapport de force à établir :

- alliances à construire (syndicats...) pour une base plus forte
- médias indépendants

6) Travailler les traités existants, le TCE, les dix principes.

7) Voir les objectifs, la stratégie de la partie adverse.

En conclusion, établir pendant la rencontre un consensus sur les sujets d'accord.

2) Compte-rendu détaillé des interventions

EXPOSÉS INTRODUCTIFS

Robert Joumard : Les termes du débat de la construction européenne

Vis-à-vis de la construction européenne, nous devons jouer notre rôle d'éducation populaire tournée vers l'action. C'est-à-dire présenter tout d'abord les termes du débat sans tabou ni exclusive, contribuant ainsi à la mise sur la place publique des enjeux européens permettant aux citoyens européens de discuter de l'Europe que nous voulons. Nous devons faire ensuite des propositions concrètes de court-moyen terme avec une vision du long terme. Nous devons donc comprendre d'abord comment nous en sommes arrivés là, quelles sont les raisons de la déplorable situation actuelle.

A. Analyser la construction européenne passée

Les Européens ne semblent pas d'accord avec de nombreuses orientations de la politique européenne, comme par exemple la destruction du modèle social européen, qui sont pourtant décidées par nos élus. Cela se traduit dans des enquêtes et dans la très forte abstention aux élections européennes, comme par les résultats des référendums récents. L'analyse du TCE nous a permis d'identifier les mécanismes et les causes de ce déficit démocratique.

La construction européenne entre États "souverains" par le biais de traités a eu 2 implications fondamentales, structurelles :

- Il faut systématiquement une large majorité de citoyens pour décider des traités ou de leur modification, mais parfois un minorité peut suffire pour décider d'une directive.
- Il n'y a pas d'espace public européen. Par exemple les débats que nous avons eus en 2005 en France sur le TCE sont restés franco-français, tout comme les débats aux Pays-Bas n'ont pas dépassé les frontières de ce territoire ; le débat actuel à l'occasion des élections françaises ignore les questions européennes. Les Européens non Français, hors quelques membres de l'élite, ne participent pas au débat politique en France. Et il en est de même dans chaque nation. Le débat national exclut les questions non nationales et exclut du débat les non-nationaux. Il est structurellement impossible d'intégrer les questions européennes dans les débats publics nationaux : le cadre national est un outil d'exclusion des citoyens du débat européen. C'est faire fi de la réalité que de prétendre le contraire.
- Les États-membres (les nations) ne sont pas souverains. Si on prend l'exemple de la nation allemande, les directives européennes sont-elles initiées par les seuls Allemands? Sont-elles décidées par eux seuls ? Sont-elles exécutées par leur seul gouvernement ? Leur non respect est-il jugé par le seul pouvoir judiciaire allemand ? Il en va de même pour tous les autres pays. Pour les lois et règlements européens, la souveraineté nationale est une pure fiction.

S'y ajoutent des éléments moins fondamentaux, non structurels et donc modifiables sans remettre en cause la

construction inter-étatique : les pouvoirs odieusement faibles du Parlement européen, les pouvoirs exorbitants d'une Commission irresponsable politiquement, l'indépendance de la BCE...

L'Europe des nations a été un trait de génie des élites économiques et politiques pour s'affranchir du contrôle des citoyens, en construisant une superstructure non démocratique qui leur laisse tout loisir de définir eux-mêmes la ligne politique. L'OMC a été un autre trait de génie de ces mêmes élites, encore moins démocratique. Ces traits de génie ont réussi à faire croire que la somme d'États démocratiques était forcément démocratique, en passant sous silence tous les dénis structurels de démocratie. Cette dépossession de notre souveraineté a été la raison essentielle du non en France et aux Pays-bas, ce qui se traduit soit par une remise en cause du mode de construction de l'Europe, soit par un refus de l'Europe elle-même.

B. Quelle Europe construire ?

Il n'y a que deux moyens de rétablir la souveraineté populaire sur les domaines de compétence européenne :

- Rétablir la pleine souveraineté nationale et donc abandonner l'Union. Mais face aux multinationales, aux grands ensembles politiques que sont les États-Unis, la Russie, la Chine, face aux enjeux environnementaux globaux, ce cadre est inopérant et nous serions donc des souverains sans pouvoir.
- Instaurer une souveraineté européenne par la construction, déjà fort avancée, d'une Europe politique, d'une Europe des citoyens européens (qui peut être en même temps une Europe des États européens, mais non souverains), avec à terme un peuple et une nation européenne, toujours pour les seuls domaines de compétence européenne, qui sont d'ailleurs à définir. Seul ce cadre démocratique peut nous permettre de mettre en oeuvre une Europe solidaire et écologiste. Nous nous plaçons dans cette perspective.

Les points en débat sont nombreux !

Au-delà de la question Europe des citoyens ou Europe des nations, se pose la question de l'existence du peuple européen. Pour nous, un peuple se construit par ses luttes sociales et politiques, qui construisent en même temps une nation. Il y a donc identité sur le moyen terme entre le territoire d'un peuple, le territoire des luttes et le territoire politique. Dans les contextes les plus divers, tous les peuples d'Europe se sont construits dans leur lutte séculaire pour les droits démocratiques et sociaux. De même, c'est dans la lutte contre le néolibéralisme, pour la solidarité et l'écologie, que pourrait se construire le peuple européen. La mise en place d'institutions démocratiques a toujours été et reste un moyen incontournable de la lutte sociale, le seul à même de rendre opérationnelle de manière durable la souveraineté fondamentale du citoyen. Il nous faut donc une constitution européenne, qui, dans une démocratie, établit des droits pour les citoyens et dit comment et par qui doit être écrit, appliqué et jugé le droit, au nom des citoyens.

Il faut disposer du cadre pertinent de débat et d'affrontement social et politique, car la démocratie exige l'agora, c'est-à-dire un espace où les citoyens discutent ensemble des propositions politiques, font des propositions qui sont connues et discutées par tous dans le même tempo. Il faut pour cela des médias indépendants vis-à-vis des groupes financiers et des gouvernements. Mais il faut aussi nous atteler au problème de la langue, l'incontournable outil de communication entre citoyens : mettre en place une langue commune comme l'espéranto, promouvoir l'intercompréhension linguistique, favoriser l'apprentissage par tous de plusieurs langues européennes, sans favoriser l'une d'entre elles.

Les frontières de l'Europe démocratique sont à définir, ou tout au moins à discuter. Ne peuvent à notre avis en faire partie que les peuples nationaux qui le veulent. L'Europe peut se construire selon plusieurs méthodes : poursuite de l'intégration à 27 et plus, utilisation des coopérations renforcées, création d'un noyau politique européen, création de sous-ensembles régionaux.

Le partage des compétences entre l'Union et les États-membres devrait répondre à quatre schémas : compétences exclusives de l'Union, compétences partagées avec primauté à l'Union, compétences partagées avec primauté aux États-membres, ou compétences exclusives des États-membres. Les compétences elles-mêmes doivent être discutées en détail.

Enfin les institutions devraient être à l'image de ce que nous connaissons dans chaque pays européen : un Parlement doté de tous ses pouvoirs, un gouvernement (régime parlementaire, ou régime présidentiel à l'américaine), un président, une chambre haute représentant les États et les régions...

Ces considérations ne doivent pas être coupées du contexte politique de court terme : nos gouvernements (particulièrement en Allemagne et en France) ont bien l'intention de nous imposer le traité constitutionnel européen et ce qu'il contient par des voies détournées, et ce, dans un avenir proche, à l'horizon 2009, en profitant des élections au parlement européen. Il est donc nécessaire d'élaborer en commun les actions et les moyens qui nous permettront, pendant toute l'année 2008 (juste avant l'ouverture de la campagne pour les législatives européennes), de présenter, de diffuser et de débattre sur un texte présentant l'Europe que nous voulons. Il faudrait essayer d'établir un calendrier commun d'action.

Conclusion

C'est bien parce que l'Union européenne ne promeut pas le modèle social européen, ni la solidarité, parce qu'elle traite à la légère les défis environnementaux, qu'elle n'a pas de politique étrangère, qu'elle est contestée. Ces thèmes et quelques autres sont le moteur des luttes. mais l'incapacité de nos gouvernants européens à prendre en compte cette volonté populaire majoritaire amène à remettre en cause non pas seulement nos gouvernants, mais le pouvoir lui-même, son organisation, sa structure; et à exiger la démocratie, tout simplement, c'est-à-dire le respect des droits des citoyens et de leur souveraineté fondamentale.

Notre action contre le néolibéralisme, pour l'écologie et pour la démocratie doivent aller de pair.

Franck Bernhardt

En Allemagne, le régime est une démocratie représentative, mais ensuite, il n'y a pas de moyens démocratiques. Les discussions ont lieu seulement au parlement, l'opposition est peu existante, ses positions ne sont pas répercutées, pas de débat dans le peuple.

Avec la politique néo-libérale, les différences entre riches et pauvres s'accroissent et les syndicats semblent moins forts qu'en France. On constate une tendance à la résignation générale. La participation électorale est moins forte qu'en France et les médias plutôt à droite.

On a très peu parlé de la constitution Européenne, seulement au parlement. Le TCE est présenté comme positif. La représentation politique est à trois étages :

- le Bundestag élu pour moitié au suffrage direct, pour moitié par les partis politiques.
- Le Bundesrat, représentant des pays fédéraux (17)
- Le Président

Les deux chambres ont ratifié le TCE, mais le Président ne l'a pas encore signé en raison de plaintes de députés conservateurs qui estiment que le TCE n'est pas conforme à la loi fondamentale. Les médias l'occultent et font comme si le traité avait été signé.

Le débat n'existe pas pour l'instant, il faut d'abord informer les gens sur ce qu'est la Constitution Européenne. Il est nécessaire de diffuser des informations compréhensibles et d'essayer d'informer les députés locaux. Il faut des alliés pour construire une base de résistance contre le traité. La discussion doit commencer tout à fait en bas, car la plupart des médias ne sont pas utilisables à cette fin.

Le traité est très épais, il faut essayer de présenter les extraits les plus importants. Le mieux est d'essayer d'utiliser les questions actuelles pour faire le rapport avec la Constitution.

Nous allons faire une comparaison entre les droits fondamentaux allemands et les traités européens, à court terme avec les traités existants. A moyen terme nous allons travailler sur un nouveau TCE élaboré avec les thèmes écologiques, politique, social.

L'objectif est de changer l'approche que nous avons du traité par un échange avec les autres Attac.

Ricardo Gomez

L'idée de l'Europe est différente selon les pays et nous devons construire des scénarios sur l'Europe.

L'UE que nous avons en ce moment, du point de vue du réel est quelque chose qui nous a été plus ou moins imposée par le capitalisme après la deuxième guerre mondiale. La construction de l'Europe a été manipulée par les néo-libéraux à partir des années 80.

Cet exposé est centré sur les questions stratégiques : agir en tant qu'Attac, en liaison avec le mouvement altermondialiste et les autres forces syndicales. Le questionnement porte sur la méthode et sur le système : l'idée de l'Europe que nous voulons faire.

Il y a deux ans Attac-Espagne a pris position sur le plan ABC et un document actuel sur la situation sur le TCE vu de l'Espagne est finalisé.

Sur la Constitution Européenne, les positions des différents pays et même celles des Attac d'Europe sont différentes : Europe fédérale, confédérale avec plus ou moins d'autonomie des états, vision paneuropéenne. Quel type d'Europe, quels rapports entre les peuples, les états voulons-nous ?

En Espagne, l'état est très décentralisé, totalement dans certains domaines, cela tient à la sortie du franquisme avec l'élaboration d'une constitution décentralisée.

On parle de l'Europe des peuples, mais quel sens a cette question théorique. En Espagne, les peuples, toutes les régions intégrées dans l'état ont un héritage historique, la « cantonalisation » est l'indépendance que les petites villes, des cantons ont acquise au cours de l'histoire.

Rappelons le parcours de l'Europe. Les pères de l'Europe avaient une idée fédéraliste. Ce qui est clair c'est qu'il y a eu une réalité, le capitalisme mondial qui tend à supprimer l'état. Le rapport de force passe entre les citoyens et ceux qui détiennent le pouvoir politique et économique.

L'Europe que nous avons n'est pas démocratique, le Traité constitutionnel n'est pas une constitution et le but est de nous imposer de façon plus ou moins constitutionnelle un traité qui n'est pas une constitution. Ce mélange existait déjà dans les traités précédents (Nice). Avec le TCE on nous demande de constitutionnaliser les politiques, cette critique est commune à toutes les Attac.

Qui va nous imposer le modèle, la Commission européenne, le Parlement ? Le modèle est accepté par les partis politiques (ex. les dits socialistes espagnols).

Avec qui faire une nouvelle constitution ? Parler du peuple...

Comment concilier démocratie représentative et participative, définir les différents chaînons ? On peut discuter

des institutions, mais quel type de démocratie peut-on mettre en marche pour que la population soit représentée effectivement dans les institutions ?

La souveraineté, mais à quel niveau : Europe, nations, régions ... ?

Pour nous le rôle d'Attac est de parler des valeurs fondamentales, après il est primordial de nous mettre d'accord sur le changement démocratique, sur le changement du modèle de référence.

On peut voir l'Europe d'un point de vue nombriliste. Le rôle de l'Europe dans le monde doit toujours être présent. La situation historique de l'Espagne la situe toujours en rapport avec les autres parties du monde.

LE DÉBAT

Pierre Joseph – Attac Paris Centre – Il ne faut pas se crispier sur la question du fédéralisme. En France, l'Alsace a un statut particulier, en Espagne, la Catalogne a une autonomie.

Erik Petter - Attac Nuremberg – Les nations et les peuples se sont constitués par des luttes, il faut commencer à lutter maintenant, on peut commencer ici. On peut avoir un consensus ici sur certains sujets et aller vers les gens du dehors, travailler pour organiser des luttes dans le futur.

Jordi Gascon– Attac-Catalogne – Je ne recommande pas le modèle de la décentralisation espagnole, parce qu'il y a des régions autonomes et aussi des nations. Le mouvement d'autonomie a commencé en 75 à la mort de Franco, par un transfert de compétences de l'état vers les régions avec la volonté de ne pas faire coïncider régions et nations.

Les moyens financiers qu'ont les communautés autonomes pose problème, car le financement continue à dépendre de Madrid. Les régions prélèvent les impôts et les envoient à Madrid qui redistribue, de sorte que la responsabilité des compétences ne dépend pas de la région. De ce fait, les régions riches sont endettées, comme la Catalogne. Madrid, Valence sont riches aussi. Comme c'est l'état qui redistribue l'argent, ce qui serait comblé par le reversement de l'état ne l'est pas en Catalogne. L'Espagne n'est pas un état fédéral, mais nous aimerions bien. Les impôts ne sont pas réinvestis dans la région d'où ils proviennent. Il y a des régions qui ont hérité de privilèges, ex. le Pays basque qui prélève un impôt et le redistribue. Les situations sont différentes selon les autonomies.

Nicolas Malagardis– Attac-Grèce – Dans les discours et débats sur l'Europe, l'Europe de l'Ouest et du Nord sont citées, l'Europe en deça du Danube ne l'est pas.

Souvent les textes en provenance d'Attac sont négatifs : ex. nous ne voulons pas d'armée. Je suis heureux d'être aujourd'hui dans un laboratoire où l'on dit ce que nous voulons.

Sur la constitution du peuple européen, pour former un peuple, il faut un projet culturel. Vous avez parlé des éléments qui font notre culture commune : les combats sociaux, et au-delà le culte de la démocratie, du savoir, de la liberté du savoir, de la liberté en soi, de la personne humaine – ce qui donne la liberté de la parole, de l'opinion qui permet aux individus d'émerger. Ce sont des éléments culturels que nous avons déjà en commun.

Un petit exemple qui montre ce que veut la partie adverse, je viens d'un pays très vieux, je suis vieux, mais j'aime la science fiction, dans le film *Rollerball*, les sociétés ont aboli les frontières et les régions sont découpées en cassant les nations, ex la région Madrid comprend une partie de la France, une partie du Maroc.

Geneviève Azam – Attac Toulouse – Nous devons partir de ce que nous voulons. Il est intéressant que ce soit un Grec qui aie parlé de la démocratie, la Grèce l'a inventée, même dans son sens moderne.

Ce que nous voulons c'est une Europe démocratique et aussi politique, ce qui est une condition de la démocratie.

Le projet néolibéral est la liquidation des espaces publics au niveau de l'Europe et aussi des états. Or c'est l'état qui garantit l'espace public. Nous revendiquons un espace public, au niveau de l'Europe, nous ne pouvons pas le construire seulement au niveau démocratique, il faut le construire aussi au niveau politique.

Un peuple est traversé par des conflits. Aujourd'hui, en Europe, nous avons des conflits d'intérêts au sein d'un peuple et entre peuples. Quelqu'un a parlé de réel, ne faisons pas de déni du réel (ce qu'a fait le parti socialiste).

La coordination des Attac d'Europe doit être différente de ce que font les syndicats. Ce que Nicolas appelle un projet culturel, je l'appelle un projet politique : ne pas seulement coordonner des mouvements sociaux, car on a besoin à un moment de stabiliser les institutions.

Michel Christian – Attac Rhône – Franck a dit que les Français sont opposés au TCE, Je ne suis plus convaincu que ce soit la situation aujourd'hui, si on met l'élection de Sarkozy dans le prolongement du référendum, ce qui ressort est plutôt une méfiance envers l'Europe. Celle-ci peut aussi être transformée en autre chose.

En Allemagne, la situation est différente, l'idée d'Europe est beaucoup mieux perçue, elle est si populaire que les Allemands sont peu portés à la critique. Potentiellement, la critique pour une autre Europe a peut-être plus de chance en Allemagne.

Nous avons quantité de documents et d'analyses du TCE à proposer à Attac –Allemagne.

Il faut partir du réel et dire ce que nous voulons : fédération, confédération, paneuropéen. De quoi parlons-nous ? Aujourd'hui l'UE est une confédération : des traités que chaque pays a signés, mais les attributions que possède l'Europe sont de type fédéral. Du coup, la forme est confédérale et les outils de type fédéral, donc pas de démocratie. Il faut introduire de la démocratie là où on en a le plus besoin, au niveau européen. La question de la Constituante n'est pas pour un avenir lointain, elle est urgente.

Jean-François Escuit - Attac Rhône – La gauche n’a pas fait un déni du réel, mais un déni d’idéologie pour s’adapter à la transformation du réel. Le nouveau Président a des idées bien précises sur la transformation de l’Europe.

Nous avons regardé les différents projets en France et à la Présidence de l’UE :

- un type de traité qui reprend en gros le TCE, en édulcorant quelques points politiques et en maintenant le titre III

- une proposition faite par des députés de la majorité qui supprime la Charte des droits fondamentaux.

Il est probable qu’en 2009 nous aurons un traité constitutionnel, ou du moins un texte que l’on n’est pas obligé d’appeler constitutionnel, et cela pour de nombreuses années. Si en 2008, on ne dit pas ce qu’on veut, c’est foutu.

C’est pourquoi le groupe "construction européenne" d’Attac-Rhône s’exerce en ce moment sur une proposition de texte constitutionnel (dont une trentaine d’exemplaires sont disponibles ici) et souhaite recueillir toutes remarques, critiques et propositions devant enrichir nos débats.

Stefano Riso- Attac-Italie – Il y a toujours l’idée qu’il est possible de retourner à la souveraineté de l’état, car il reste le cadre juridique de défense des citoyens. Mais le lieu tranquille de la souveraineté de l’état n’est plus, du fait des institutions néo-libérales, du FMI, etc... et aussi du développement de la société capitaliste contemporaine. Il faut partir de ce qu’il n’y a plus de possibilité de retour en arrière. Nous devons engager le niveau institutionnel européen comme le niveau politique d’aujourd’hui.

L’engagement d’Attac doit être de rattraper le déficit des forces politiques nationales pour avancer dans la direction européenne, à partir d’un réseau de CL, pour des actions concrètes, sur des problèmes concrets.

Cécile Gagneval – Attac Antony – Dans la situation actuelle, qu’est-ce qu’élire une constituante ? Sa couleur politique serait à droite, avec le risque d’une constitution qui ne conviendrait pas plus que celle-ci. Puisqu’on parle de démocratie participative, nous pouvons commencer à élaborer un projet de constitution dans nos CL et le discuter sous forme de démocratie participative dans tous les pays européens.

Julien Lusson – commission Europe Attac France - La souveraineté doit être pensée par rapport aux déterminants de la situation géopolitique internationale. La souveraineté américaine n’a pas disparu. Les grandes puissances de l’Ouest n’ont pas disparu non plus. Dans certains pays du Sud décolonisés se développe une nouvelle forme de colonisation.

Une Europe démocratique suppose la reconnaissance de l’altérité des autres pays.

Compte-rendu de l'atelier n° 2 : Justice Fiscale et Taxes Globales

Atelier présenté par : Antonio Fuertes Attac-Catalunya, coordinateur de la campagne Justice Globale pour Attac Espagne
Modérateur : Aymard de Camaret Attac Paris Centre
Interprètes : Jean Lubac Attac Toulouse et Charly Loufrani Attac Tarn
Compte-rendu : Marie Plassart Attac Rhône

Les documents d'appui sont disponibles [ici](#).

La présentation met l'accent sur l'aspect politique de la mise en place de taxe globale, et non sur l'aspect technique toujours mis en avant par les media.

En Espagne ont eu lieu des campagnes sur la taxe Tobin et la justice fiscale, et Antonio Fuertes regroupe tout ceci sous le titre de « justice fiscale globale », à partir de laquelle on peut aussi parler de la question écologique. La question fiscale ne doit pas supplanter les autres aspects problématiques de la globalisation financière. Brève présentation des conséquences de la globalisation financière libérale.

Pour remédier à l'injustice fiscale, un impôt global est possible car toutes les données sont consignées et accessibles facilement.

On peut construire une zone Tobin en Europe, mais il faut inclure la Grande Bretagne, qui représente une part importante des transactions financières mondiales.

Une première étape : mettre en transparence l'assiette d'imposition

Les néo-libéraux ne veulent pas de la taxe Tobin, en prétendant que c'est impossible économiquement alors que c'est un choix politique, qui rendrait visible une source de revenus normalement peu visible : les transactions financières. Les marchés de devises ne sont pas sous surveillance et brassent le plus d'argent.

Chirac a décidé d'une commission sur les taxes globales dont fait partie Jacques Cossart. La seule proposition qui en est retenue c'est la taxe sur les voyages en avion pour le développement. Le rapport émis par cette commission (rapport Landau) évalue les recettes potentielles des impôts globaux (diapo 22).

Un impôt sur les investissements directs serait assez facile à réaliser. Un impôt sur les bénéfices des multinationales serait beaucoup plus difficile à mettre en œuvre, et serait impossible sans une politique volontariste de l'ONU.

L'impôt sur le patrimoine existe en France, mais pas en Espagne. Du fait des autonomies, il se joue une compétition fiscale vers le bas sur ce thème. Dans les autonomies dirigées par Parti Populaire (le parti espagnol de droite), il n'y a plus d'impôt sur les grandes fortunes.

A propos de l'impôt sur les émissions de CO2 : Attac en Espagne essaie de pousser ce thème, et considère qu'il y a une composante écologique de la justice fiscale. En ce qui concerne la consommation de kérosène, Attac Catalogne préférerait que la taxe soit prélevée sur les compagnies d'aviation plutôt que sur les usagers des avions.

Les paradis fiscaux

...favorisent l'évasion fiscale. Il existe deux sortes de paradis fiscaux : la Hollande n'est pas un paradis fiscal mais a une fiscalité préférentielle pour les sièges d'entreprises. (par exemple, EADS a son siège en Hollande).

Le 1/3 des billets de 500 euros qui circulent en Europe sont en Espagne à cause de la spéculation immobilière qui y sévit. Il y a vingt mille habitants à Gibraltar et 150 mille lignes de téléphone ... Dans les accords Gibraltar - Angleterre, est demandée l'augmentation du nombre de lignes téléphoniques tout simplement car Gibraltar est un paradis fiscal.

Andorre est un autre paradis fiscal, axé vers grandes fortunes des sportifs, du show bizz.

La catastrophe du « Prestige » est dûe à l'organisation en pavillons de complaisance, qui fait qu'on ne sait jamais qui est le vrai responsable, en l'absence de personnes physiques. En ce moment c'est l'Etat espagnol qui se charge de gérer les dégâts environnementaux.

Qui utilise les paradis fiscaux ?

Diapo 28.

La question des paradis fiscaux a été traitée à 3 occasions :

- . L'affaire Clearstream
- . Le blanchissement de l'argent de la drogue contre lequel veut lutter les USA
- . Le 11 septembre 2001

Les actifs des grandes fortunes dans les paradis fiscaux : diapo 30.

Cela fait 12 milliards de dollars qui échappent à la fiscalité et qui suffirait à couvrir largement les objectifs du millénaire en 2015.

L'argent du sud dans les paradis fiscaux : diapo 31

Dans les pays du sud, les possédants échappent pour une grande partie de leur patrimoine à l'impôt. L'actuel roi du Maroc Mohammed VI a placé 4 fois le montant de la dette extérieure de son pays dans des paradis fiscaux. Pas besoin de dire que ces fuites fiscales permettraient largement de combler les besoins en éducation et en

santé de ces pays.

Les paradis fiscaux sont utilisés par les multinationales pour de l'évasion fiscale. Diapo 32

Il existe une multitude de moyens techniques pour contourner la fiscalité de chaque pays, qu'on appelle « l'ingénierie financière ».

Le taux de taxation des plus grandes entreprises de l'OCDE est en chute constante de 2000 à 2005, en raison de la concurrence fiscale.

Sur 10 ans, la moyenne des recettes de l'imposition sur les entreprises pour les Etats développés est en baisse constante. Cela occasionne un transfert de charge fiscale vers les contribuables individuels. De manière générale, c'est le Japon qui impose le plus ses entreprises, même s'il suit la même tendance que les autres.

En Europe, les Etats sont d'accord pour harmoniser les assiettes fiscales mais pas pour harmoniser les taux d'imposition dont l'impact serait plus important.

L'assiette fiscale est l'ensemble des revenus soumis à l'impôt et qu'on déclare, c'est à dire les revenus du travail et du patrimoine. A partir de l'assiette, on applique un taux de prélèvement.

En France, le gouvernement veut encore faire baisser les taux d'imposition sur les plus-values des entreprises.

Conséquences de la compétition fiscale : diapo 42

Questions et débat :

Monique demande des explications sur les « systèmes de coordination », qui seraient des paradis fiscaux déterritorialisés, et donne l'exemple de Volkswagen en Belgique, décrit par Gerold Schwarz.

Réponse : des « régimes fiscaux particuliers » utilisés par les multinationales en Hollande et en Belgique. Antonio suppose que ce dont parle Monique, c'est les opérations comptables internes entre maison mère et filiales qui ne sont pas dans le même pays et jouent sur les différentiels de fiscalité. Ce mécanisme crée une concurrence fiscale très forte en Europe.

Lucien demande ce que fait le GAFI (groupe d'action financière internationale), l'organisme de lutte contre délinquance financière.

Réponse : C'est une organisation qui travaille sur le recyclage de l'argent sale, et renseigne les Etats sur le manque d'application des règles. Le GAFI a une fonction de veille. Pour ce qui concerne l'Espagne par exemple, elle a reçu une note de 5/10 dans le rapport bi-annuel du GAFI (L'Espagne avait réalisé 4 des 10 objectifs). C'est une façon de juger l'efficacité des politiques sur la fraude fiscale et le recyclage de l'argent sale. Les notaires, les marchands d'armes, les bijoutiers, etc. sont les 1ers acteurs de cette fraude, mais seuls 4 inspecteurs en Espagne sont chargés d'effectuer les contrôles ! Ces derniers disent qu'ils n'ont pas les moyens d'intervenir sur les grandes entreprises, dont on n'inspecte que les salariés.

Annick demande des éclaircissements sur la baisse des impôts et son lien avec les privatisations.

Réponse : l'Etat fonctionne à partir du prélèvement de l'impôt. L'Etat représente le bien commun. Si on lui retire de l'argent, cet argent est soustrait à la caisse commune. L'intérêt des gros groupes privés est que les services publics soient donnés aux intérêts privés.

Marie : Est-ce que la contribution des individus (impôts directs et indirects) a effectivement augmenté ?

Réponse : oui. Sous Juppé la TVA a augmenté d' 1 point, sous Merkel de 2 points. Cela dit, la part des impôts prélevés par rapport à la richesse nationale baisse. C'est lié aux privatisations. La France a connu un report énorme sur la fiscalité locale sous Villepin et Raffarin (grâce à la taxe d'habitation en particulier). Est-ce pareil dans d'autres pays ?

Antonio dit que les baisses d'impôts sont une stratégie pour diminuer le rôle de l'Etat. Cette politique fiscale de diminution des budgets de l'Etat vient de loin. Cette politique vise à contenir l'inflation et pas à créer le plein emploi. Tout ceci est fondé sur une politique fiscale.

Donc le contrôle des marchés financiers est un objectif prioritaire, c'est un véritable rôle que peut jouer l'Europe dans ce domaine. Il y a une contradiction entre la citoyenneté et les marchés financiers. Il faut éviter les lectures qui se bornent au national !

Samuel : les petites entreprises représentent un poids énorme dans la création de richesse. Or elles ne peuvent plus supporter la tyrannie des actionnaires. La tyrannie de l'actionariat est directement liée à la question fiscale.

Antonio : les PME n'ont pas le même pouvoir que les grosses entreprises pour jouer du différentiel fiscal international.

Aymard précise qu'à Attac on s'oppose au néo-libéralisme, pas au libéralisme. Il y a des keynésiens, pas seulement des marxistes à Attac.

Claude : Attac doit s'attaquer à la dictature des grosses entreprises sur les petites, car c'est un des rouages de l'injustice économique. Il donne l'exemple de l'agriculture multinationale en Espagne.

Gérald, sur les paradis fiscaux : quelles politiques imaginer pour un groupe d'Etats contre les paradis fiscaux ? Il évoque le retour au contrôle des changes. Quel impact ça aurait ? D'autres mesures sont elles possibles ?

Antonio décrit une campagne de sensibilisation récemment en Espagne, montée par Attac et d'autres

organisations sur le contrôle démocratique des marchés financiers. Si les citoyens ne se mobilisent pas, les gouvernements n'interviendront pas non plus. Quand les gens viennent voir Attac ils veulent entendre des alternatives concrètes. La taxe Tobin par exemple. En ce moment tout le monde sait qu'il y a de l'évasion fiscale et que les marchés fiscaux remettent en question la démocratie des Etats. Notre action doit être de faire savoir quels sont les mécanismes qui permettraient de contrôler les marchés. (note : c'est la démarche des affiches créées par attac Espagne pour cette campagne, un bon outil)

Pour en savoir plus sur la campagne en Espagne, consulter leur manifeste qui est sur le site de Toulouse. On demande au gouvernement espagnol de faire des avancées significatives dans l'abolition des paradis fiscaux, en commençant par la non reconnaissance juridique en Espagne des entreprises-écran entre autres. En 2004-2005 Attac explique au parlement espagnol les possibilités de changement. Mais le Parti Socialiste et le Parti Populaire en Espagne sont opposés à la taxe Tobin.

Samuel : La raison fondamentale à l'origine de l'opposition des néo-libéraux et du PS à la taxe Tobin est que ça perturbe l'échange de l'argent, devenu une marchandise. Il ne faut pas mélanger les aspects monétaires et les aspects de transparence.

Nicolas : remarque sur Volkswagen. Il n'y a pas besoin d'un territoire fiscal pour qu'existe l'évasion fiscale. C'est une question de règles plutôt que de territoire.

Silke : question de stratégie. Elle demande quels sont les projets à court terme du groupe Espagne ; se concentrer sur la création d'une taxe ?

Antonio : oui, ils se concentrent sur la Taxe Tobin, par l'intermédiaire des parlements locaux qui font pression sur le parlement national. Le parlement des Canaries, de Catalogne, d'Andalousie entre autres ont approuvé la taxe.

Silke dit que le groupe en Allemagne veut également travailler sur la taxe Tobin, en collaboration avec des membres du réseau Tobin d'Italie.

Gérald, met en garde contre les écotaxes, car il pense que la fiscalité ne peut pas tout. Il rappelle que son but est la redistribution. Or une écotaxe ne vise pas la redistribution. Une fiscalité verte normalement ne doit rien rapporter.

Antonio : il existe un débat d'Attac Catalogne sur ce sujet, à lire. Tous les impôts directs ne sont pas injustes. Sur la taxe sur les billets d'avion, il faut agir aussi sur les subventions aux billets d'avion pour que ce soit pour de bonnes causes qui soient subventionnées.

Conclusion

Invitation d'Attac Romans à développer des réseaux thématiques autour de la fiscalité et de la justice globale, au delà du territoire français.

On peut consulter les affiches d'Attac Espagne (voir le site d'Attac Barcelone <http://www.attac-catalunya.org/jfg/Carteles.htm>) sur la campagne de la Justice Fiscale.

Compte-rendu de l'atelier n° 3 : les 10 principes d'Attac pour un traité démocratique

Atelier présenté par : Julien Lusson Attac France et Jordi Gascon Attac Catalunya
Modérateur : Jean Sineau Attac Toulouse
Interprètes : Valérie Feliu Coordintrad, José Dimas Coordintrad, Carla Krügger Attac Berlin
Compte-rendu : Robert Joumard Attac Rhône et Ricardo Gomez Attac Madrid, coordinateur d'Attac Espagne

Les documents d'appui sont disponibles [ici](#).

1. Historique

La première intervention de Julien Lusson d'Attac France a fait l'historique de l'élaboration du document "Les 10 principes d'Attac pour un traité démocratique" et a montré les implications de la nouvelle direction qui a pu participer dans la phase finale de rédaction du projet.

La mise au point formelle du texte a commencé en octobre 2006. Elle s'est basée partiellement sur des travaux antérieurs développés au sein du processus de la Convention des Attac d'Europe, à partir de juillet 2005 (réunion de Bruxelles de décembre 2005, contributions des différents Attac au Plan ABC, et plus récemment prises de position des Attac sur la construction de l'Europe). Le document n'a donc été formellement discuté que pendant quelques mois.

Le document des 10 Principes doit être vu, en tout cas, comme une tentative de consensus sur les différentes visions qui existent sur l'Europe parmi les Attac. C'est un texte produit pour le 50^e anniversaire du traité de Rome, qui répond à la feuille de route de l'Union, qui a une échéance (juin 2009), une méthode (la conférence intergouvernementale, classiquement diplomatique), et des objectifs (repartir plus ou moins du TCE pour en faire un traité court institutionnel). Tout cela devrait être clarifié au sommet de juin 2007.

Les 10 principes proposent de changer de méthode en élaborant un traité démocratiquement.

Le document 10 principes a été signé par 17 Attac d'Europe, après une consultation rapide des Attac locaux dans certains cas. Dans la plupart des cas, la décision a été prise par les directions nationales ou par les commissions Europe de chaque Attac.

2. Accords et désaccords

La seconde intervention de Jordi Gascon d'Attac Catalogne a exposé l'analyse de ce comité qui l'a conduit à l'abstention sur la déclaration.

Après le court temps dédié au débat et à partir des interventions, on peut sans doute conclure qu'il y a accord sur l'essentiel des 10 principes : nécessité d'une rupture, de démocratiser, de ne pas institutionnaliser des politiques, principes et valeurs...

Il y a aussi des désaccords de base (traité entre États ou constitution entre citoyens ou peuples ?), et des insuffisances (solidarité, immigration, politique de défense, souveraineté, etc) apparues notamment en Italie, Espagne, France, entre autres.

Dans son exposé, Attac Catalogne a signalé parmi les points à développer : la création d'un espace public, la nécessité de consulter les Européens sur leur désir d'Europe, une séparation des pouvoirs plus claire (Parlement seul organe législatif, magistrats élus et pouvoir de sanction intégré au pouvoir judiciaire), pas de langues officielles de l'Union, définir les mécanismes de la démocratie participative, définir les services publics, insister sur l'écologie...

L'atelier n'a cependant pu qu'effleurer le fond de la question sur les principes et les bases de la démocratisation de l'Europe. Le débat reste donc ouvert entre les Attac nationaux et locaux.

3. Que faire ?

Nous sommes tous d'accord qu'il faut poursuivre la réflexion : rédiger si nécessaire, diffuser les arguments contradictoires, les propositions alternatives, faire réagir les adhérents localement, par petits groupes ou par internet. Un petit groupe de travail d'Attac gère les amendements au texte : lui envoyer des propositions, si possible collectives.

Attac Toulouse a proposé de définir ensemble les objectifs fondamentaux que l'on souhaite assigner à la construction européenne sur le long terme; cet état des lieux pourrait servir d'introduction aux 10 principes et constituer un cadrage de ce texte.

Les participants sont aussi d'avis qu'il faut en même temps se mettre d'accord sur des actions précises et de court terme comme la lutte contre la pauvreté, EADS, le G8, l'immigration, la priorité à donner à l'environnement, le climat et l'énergie, la précarité dans le travail, entre autres, qui font partie de l'agenda des

Attac d'Europe contre les politiques néolibérales de l'Union européenne .

Les contributions des CL au texte des 10 Principes peuvent être adressées à EU-convention@attac.de .

Compte-rendu de l'atelier n°4 : Mise en oeuvre de la stratégie de Lisbonne, entre désir et réalité

Atelier présenté par : Pierre Joseph et Eva Vickrova Attac Paris Centre

Modérateur : Françoise Brun Attac Toulouse

Interprètes : José Dimas Coorditrad, Jobst Graeve Attac Paris Centre, Charly Loufrani Attac Tarn

Compte-rendu : Marie Plassart Attac Rhône

Les documents d'appui sont disponibles [ici](#).

Sur la durée hebdomadaire maximum du travail

Ce problème est un cas exemplaire de la difficulté à construire une Europe sociale

La législation communautaire plafonne la durée hebdomadaire maximum de travail à 48h avec des dépassements autorisés en cas d'accord individuel entre le travailleur et l'employeur.

10 pays au moins sont hostiles aux dérogations négociées seulement entre travailleur et employeur.

Le Parlement Européen et la Cour de Justice européenne se sont également prononcés contre ce type de dérogation.

Malgré cela ce problème n'a pas trouvé de solution depuis plus de deux ans, face à l'opposition pugnace du Royaume Uni, de l'Allemagne, de l'Autriche, des Pays Bas et de la quasi-totalité des pays d'Europe de l'est.

Ce cas est intéressant et emblématique car cette querelle est culturelle, voire philosophique. Elle met en jeu des convictions profondément ancrées dans la mentalité diverse des peuples qui composent l'Union Européenne.

Sur un salaire minimum harmonisé en Europe

20 pays européens sur 27 sont dotés d'un salaire minimum fixé par l'Etat.

Les négociations sur l'harmonisation européenne du salaire minimum sont difficiles, en particulier parce que les pays n'ont pas la même conception de l'implication de l'Etat dans le monde du travail.

Intervention de **Carla Krugger** sur le SPD (parti social démocrate allemand) qui a récemment évoqué une loi sur le salaire minimum. Le mouvement social était ravi. Mais face au parlement, le SPD a fait volte-face.

Marie Plassart : la présentation oppose deux modèles de législation du travail : d'une part un modèle où les négociations sont entre le salarié et l'employeur, d'autre part entre l'Etat et le monde du travail. Entre les deux, n'y a-t-il pas des modèles possibles, comme la négociation entre syndicat et employeur ? L'important n'est pas que ce soit l'Etat qui mène les négociations, l'important est que l'Etat offre un cadre, propice au respect des droits du travail et propice au progrès social.

Réponse : si c'est un syndicat qui défend les droits, ce sera un droit sectoriel par branche professionnelle et non universel.

Pour le salaire minimum une autre difficulté est due à la différence des niveaux de vie et de productivité des différents pays. Pour que cette réforme aboutisse, il faut premièrement une volonté politique forte, deuxièmement fixer un montant de salaire minimum modulé en fonction du montant des charges sociales, de la productivité et du niveau des prix (coût salarial par unité exprimé en pouvoir d'achat), ceci avec un objectif à 10 ans pour un salaire minimum commun à l'Europe.

De toute façon le rattrapage des niveaux de salaire est en route. Par exemple en 8 ans, la comparaison entre les salaires moyens français et hongrois est passée de 1 à 8 en 1996, à 1 à 4 en 2004.

De la précarité à la flexisécurité

Les modalités de changement vers des carrières plus variées sont difficiles à penser, cela demanderait un changement radical du système de formation et de formation continue. Ce serait une mutation économique et une révolution culturelle.

Henri : la flexisécurité marche bien au Danemark. Quelle différence y a-t-il avec le système français ?

Réponse : En France, il n'existe pas de droit à la personne en la matière, seulement un droit du travail complexe et de nombreux contrats atypiques. Le projet de la CGT est d'assurer à une personne la totalité de son revenu entre deux emplois. Dans le projet du PS, c'était 90% de son revenu (comme sous Valéry Giscard d'Estaing quand l'indemnité chômage a commencé.)

Le modèle suédois : il y a concertation entre les entreprises, les syndicats et le gouvernement sur les modalités d'évolution de la production. C'est presque une planification de l'emploi de la main d'œuvre.

Attention la période de formation ne doit pas être reléguée au statut d'œuvre de charité assurée par l'Etat.

Pierre et Eva lancent la question suivante : flexisécurité, miroir aux alouettes ou projet intéressant ? Les deux.

Marie : Il ne faut pas nous contenter de l'alternative : emploi stable / multitude d'emplois successifs avec indemnisation. C'est un projet social qui pense le bien-être seulement à travers le travail. Il faut repenser la définition du travail qui n'est pas seulement un travail rémunéré. Dans les pays riches, avons-nous tous besoin de travailler ? Posons la question du revenu minimum garanti.

Marc : Le mot « flexibilité » n'est pas neutre, il est fait pour les dominants – de même dans « flexisécurité ».

L'idée de sécurité sociale professionnelle portée depuis longtemps par les syndicats est aujourd'hui portée par les employeurs. Elle nous est imposée, c'est donc que c'est leur intérêt et pas forcément le nôtre.

Robert : le concept de flexisécurité est lié à la très grande instabilité de la création d'entreprises, à des fins lucratives.

Pierre : l'accélération de l'innovation technique explique aussi l'instabilité du monde du travail. La financiarisation est de plus en plus importante car il devient plus risqué d'entreprendre que de spéculer. Ne devrait-on pas mutualiser les risques ? Et mettre en place une taxation des entreprises modulée en fonction de la création ou non d'emplois.

Carla : en Allemagne la question du salaire minimum se confond avec la question du revenu minimum garanti. Qu'en est-il dans les autres pays ?

Nicolas : En France, le RMI est très faible, car il n'a pas pour but de découpler le travail du revenu.

Silke : en Autriche il y a maintenant un RMI et c'est le parti conservateur qui l'a approuvé.

Gérald : met en garde contre l'amalgame entre flexisécurité et sécurité sociale. Nous devons rappeler que nous voulons un modèle solidaire, qui ne repose pas sur les efforts de l'individu. Il évoque le rôle des universités dans l'engagement professionnalisant.

Pierre : il faut prendre au mot les dirigeants de l'UE qui promettent une amélioration qualitative et quantitative de l'emploi. Donc il faut reprendre les justifications de leur projet (justifications non sincères pour servir leurs intérêts)

Aymard : trouve que c'est idyllique et qu'il ne faut surtout pas croire les promoteurs de la flexisécurité.

Denis : Quelles industries ont besoin de flexibilité ? Si cette flexibilité ne va pas dans le sens de l'utilité sociale, alors on n'a pas à accepter cette flexibilité.

Ariane : il y a deux niveaux de débat différents : l'épanouissement de l'individu, et la question du droit du travail. On devrait appeler seulement le 2^e « flexisécurité ». Quel doit être le rôle d'Attac ? En sachant que notre association est en partie composée de syndicats, que devons-nous leur dire ?

Didier : pourquoi sommes-nous obligés d'accepter le terme « flexisécurité » ? C'est une manipulation du langage, bien analysée dans LQR, un ouvrage de réflexion sur l'utilisation politique des mots de la politique contemporaine. Le rôle d'Attac, c'est d'expliquer les mots.

Annick : on n'a pas parlé de la Chine qui croît économiquement, et on n'a pas parlé de la nécessité d'endiguer la croissance.

Carla : sur la relation entre Attac et les syndicats. Pendant les luttes sociales contre Hartz IV, les syndicats et Attac ont organisé ensemble les manifestations du lundi. Ce mouvement a été présenté par les médias et les politiques comme sectaire et extrémiste. Cela a fait retomber le mouvement. Par ailleurs Attac s'intéresse plus aux précaires que les syndicats qui s'intéressent prioritairement aux travailleurs. Est-ce pareil en France ?

Réponse de Gérald : certains syndicats sont membres d'Attac en France contrairement au cas allemand. Les syndicats en France s'intéressent en priorité aux travailleurs. Il faut dire que les travailleurs sont regroupés donc plus faciles à mobiliser. Par ailleurs, il y a des associations de chômeurs, la CGT chômeurs, et Solidaires !, un syndicat qui travaille avec des associations de chômeurs.

Aymard : grâce à cette richesse des syndicats de chômeurs, on peut avoir des débats sur l'indemnisation chômage ou le revenu minimum garanti.

Ariane conseille d'aller voir le film sur Lipp : l'imagination au pouvoir

Pierre, en conclusion : oui les mots et leur usage sont très importants, à « flexisécurité » il faut opposer « sécurité sociale professionnelle ».